
Don de la société populaire de Saint-Victournien (Haute-Vienne) de 250 livres en argent pour secourir les défenseurs faits prisonniers au Quesnoy, lors de la séance du 29 nivôse an II (18 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la société populaire de Saint-Victournien (Haute-Vienne) de 250 livres en argent pour secourir les défenseurs faits prisonniers au Quesnoy, lors de la séance du 29 nivôse an II (18 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 443;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36414_t2_0443_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

des petits paniers et les mois pour la féconder l'ont travaillée afin de détourner de cet arbre immortel les mauvaises influences de saisons.

Le drapeau que portaient les mères des défenseurs de la patrie a été planté sur la cime du rocher avec cette inscription : *Vivre libre ou mourir*.

Pendant toute la cérémonie il a été chanté des hymnes à la victoire, à la Liberté et parmi les cris mille fois répétés de *Vive la République une et indivisible, la Montagne et les Montagnards* qui y siègent, les vétérans ont versé à boire dans la coupe de l'égalité à tous ceux qui se sont présentés.

Le cortège s'est ensuite rendu sur la place de la Réunion où il avait été élevé une montagne pour mettre sur sa cime la Victoire entre les bustes des deux martyrs de la liberté afin d'ajouter au triomphe de leur couronnement.

La guirlande a été placée autour de la Montagne dans un parfait niveau afin de faire connaître qu'on est digne d'habiter la Montagne qu'après avoir passé sous le niveau de l'égalité.

De nouvelles hymnes à la Victoire, aux martyrs de la Liberté, aux vertus, ont été chantées, des discours patriotiques prononcés sur la Montagne par des membres des autorités constituées et la cérémonie a été terminée d'abord par un autodafé dans lequel on a jeté le simulacre de roi trainé si ignominieusement à la suite par le dépôt des bustes des deux martyrs Lepelletier et Marat, dans le sein de la Société populaire et par un bal qui a duré toute la nuit qui a recommencé le lendemain et où ont régné la joie, la décence et la plus parfaite égalité.

Puisse un aussi beau jour, pour la commune de la Ferté-sur-Oureq être porté d'âge en âge jusqu'à nos derniers neveux comme le premier jour de bonheur de l'homme libre.

P.c.c. L. J. LAMY (*présid.*), Contresigné :
NUSSE, L. A. HURU (*secrét.*).

39

Le citoyen Riboutté fait don de sa pension de 1000 liv., ainsi que des arrérages qui lui sont dus (1) et qui se montent pour celle de 1791 et pour 1792 et 1793 à la somme de 1969 l. 5 s. (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3), renvoi au comité de liquidation.

40

Le citoyen Marx Berr père de famille, patriote de Strasbourg depuis 1789 et qui souvent a soutenu de ses moyens les Sans-culottes du département du Bas-Rhin, se trouvant malade, envoie à la Convention nationale une soumission pour l'équipement complet d'un cavalier au service de la République, et 500 l. par an pour l'entretenir jusqu'à la paix (4).

L'Assemblée accepte la soumission avec mention honorable au procès-verbal et l'insertion au bulletin (5).

(1) P.V., XXIX, 320. M.U., XXXVI, 14.

(2) J. univ., p. 6721.

(3) Bⁱⁿ, 29 niv.

(4) P.V., XXIX, 320. Minute dans C. 288, pl. 881, p. 3. J. Fr., n° 482.

(5) Bⁱⁿ, 30 niv. (suppl^t).

[Paris, s.d.] (1)

« Législateurs,

A peine échappé aux dangers d'une maladie grave, suite funeste des chagrins, des persécutions que m'ont fait essuyer mes ennemis, les ennemis de la République, que vous avez frappés du glaive de la Loi et trop foible pour partager aux champs de la victoire, les périls et les lauriers des défenseurs intrépides de la Liberté, les vœux que je forme pour leurs succès sont trop ardents pour n'être que des vœux stériles, et ne pouvant y contribuer de mon bras, j'offre à ma place un cavalier dont le patriotisme et l'intrépidité soient connus de celui à qui vous en remettez le choix. Indiquez-moi seulement, Législateurs, le lieu où je dois verser les fonds nécessaires pour son engagement, son équipement et l'achat d'un cheval capable de seconder le courage que je lui désire. Je ne retarderai point sa bouillante ardeur, et si l'aisance peut y ajouter encore, je promets de déposer chaque année, pour sa solde, tant que la guerre durera, la somme de 500 l. Plein du désir de lui donner, en partant, l'accolade fraternelle, le plus beau de mes jours, sera celui où j'apprendrai qu'il aura terrassé quelques-uns des ennemis de la République une et indivisible, pour laquelle je jure de vivre ou de mourir.

Pour vous, Législateurs, restez fermes à votre poste. Achevez un ouvrage qui doit vous être bien précieux, puisqu'il vous coûte tant de travaux pour le perfectionner. Alors assurés de la reconnaissance éternelle de tous les vrais républicains de l'univers, vous retournerez dans vos foyers, en triomphateurs et comme Pères de la Patrie. »

MARX BERR, rue Montmartre n° 2.

41

La société populaire de Saint-Victournien (2), département de la Haute-Vienne, envoie 250 liv. en argent pour secourir nos frères faits prisonniers au Quesnoy. Elle applaudit à l'établissement du gouvernement révolutionnaire, et invite la Convention à rester à son poste (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[St Victournien, 18 niv. II] (5)

« Citoyens représentans,

La Société populaire de St Victournien vous adresse la somme de 250 l. d'argent effectif qu'elle a receuly (sic) dans une de ses séances. C'est une offrande que ses membres se sont empressés de faire pour secourir leurs frères faits prisonniers au Quesnoy à laquelle vous attacherez quelque mérite. si vous considérez que la Société n'est presque composée que de cultivateurs et artisans peu aisés, mais s'ils ne sont pas riches en propriété ils le sont en patriotisme et en admiration pour vos travaux que l'immortalité grave avec son burin, travaux dont la tendance est toute vers leur bonheur; aussi

(1) C. 288, pl. 881, p. 4.

(2) Distr. de Saint-Junien.

(3) P.V., XXIX, 321 et 351; M.U., XXXVI, 15; J. univ., p. 6722.

(4) Bⁱⁿ, 29 niv.

(5) C. 288, pl. 881, p. 19.